



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Pôle expertise et support  
Division des Examens et Concours  
DEC 1**

**DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS**

**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT  
D'INFIRMIERS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**Session 2024**

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE  
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER  
CHANCELIERÈRE DES UNIVERSITÉS**

**VU** le décret n°2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'Etat ;

**VU** l'arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

**VU** l'arrêté du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

**VU** l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Le jury du concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, pour la session 2024 est composé comme suit :



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Pôle expertise et support  
Division des Examens et Concours  
DEC 1**

**DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS**

**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT  
D'INFIRMIERS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**Session 2024**

**Présidente du jury :**

Madame Véronique GERONES-TROADEC, Directrice Académique Adjointe des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Hérault.

**Vice-Président du jury :**

Monsieur Jean-Luc DIMEUR, personnel de direction, lycée Philippe Lamour, Nîmes.

**Membres titulaires :**

Madame Cécile MAUMET-BONHOMME, médecin scolaire, DSDEN des Pyrénées Orientales,  
Madame Valérie LAGOUTTE, infirmière scolaire, collège Jules Verne, Carcassonne,  
Madame Mylène PONDICQ, infirmière scolaire, conseillère technique départementale, DSDEN du Gers.

**Membres suppléants :**

Madame Nelly CLADEN, médecin scolaire, DSDEN de l'Hérault,  
Monsieur Guillaume GOUCHAULT, personnel de direction, collège Gaston Doumergue, Sommières,  
Madame Laurence LUCEREAU, infirmière scolaire, Conseillère Technique auprès de la rectrice de l'académie de Montpellier,  
Monsieur Sébastien SIBILLE, personnel de direction, cité mixte Ferdinand Fabre, Bédarieux,  
Madame Julie MORIAEZ, infirmière scolaire, collège La Garrigole, Perpignan.

**ARTICLE 2 :** La présidente du jury est assistée d'un vice-président, lequel est appelé à remplacer la présidente dans le cas où celle-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

**ARTICLE 3 :** La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Montpellier, le

14 FEV. 2024

Pour la rectrice et par délégation  
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL